



## AVIS DE COURSE

*Critérium départemental D 3  
CLUB NAUTIQUE DE CARANTEC  
Grade 5 C  
Samedi 13 mai 2023*

### Préambule

### Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

### 1 REGLES

L'épreuve est régie par les Règles d'introduction à la régata

### 2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

### 3 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

L'épreuve est ouverte aux Optimist Ecole , Catamarans, PAV et Dériveurs intersérie  
Les concurrents devront lors de l'inscription présenter une licence FFV Voile, mention compétition.  
Les concurrents mineurs devront en outre présenter une autorisation parentale.

### 4 DROITS A PAYER

Les droits sont les suivants :

-8 € pour les solitaires

-10€ pour les doubles

### 5 PROGRAMME

9h : Inscriptions

10h briefing

10h30 : Signal d'avertissement

12h45 : dernier départ

14h : Remise des Prix

### 6 LES PARCOURS

Les parcours seront de type construit

1

## **7 CLASSEMENT**

7.1 Une course validée est nécessaires pour valider la compétition.

7.2 a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

## **8 PROTECTION DES DONNÉES**

### **Droit à l'image et à l'apparence :**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

## **9 ETABLISSEMENT DES RISQUES**

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

## **10 PRIX**

Des prix seront distribués

## **11 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour plus d'informations, contacter : [club.nautique.carantec@wanadoo.fr](mailto:club.nautique.carantec@wanadoo.fr)

